

Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite

Fonds des ÉMR...J'en fais partie!

Les *Éducatrices et éducateurs manitobains à la retraite* veulent appuyer des enseignantes et des enseignants dans le système scolaire FL1 ou FL2 au niveau post-baccalauréat en distribuant une bourse/subvention pour une valeur de 1 000 \$.

Critères d'admissibilité de la bourse ou subvention du

Fonds des ÉMR...J'en fais partie!

Bourses d'étude :

Le ou la requérant.e poursuit des études envers l'obtention d'une maîtrise ou en vue d'une spécialisation avancée en éducation;

Subventions :

- a. Le ou la requérant.e propose entreprendre la création d'un projet éducatif répondant à un besoin spécifique dans les programmes FL1 ou FL2;
- b. Le ou la requérant.e propose mettre sur pied un projet éducatif répondant à un objectif particulier par rapport à l'éducation en français au Manitoba.

Compléter le formulaire de demande de ***Francofonds*** en ligne : www.francofonds.org; et ceci entre le 1^{er} juin et le 15 septembre de l'année en cours.